

Cher confrère,

Nous étions présents à la réunion de l'AFIDOL le mardi 6 Octobre à Saint-Cannat où peu de mouliniers se sont déplacés. Ils n'ont pas eu tort car il s'agissait de la **copie conforme** de la réunion de l'année dernière.

Une fois de plus se pose l'analyse objective d'une réunion interprofessionnelle où la base pèse de moins en moins. Il est facile de critiquer avec pour conséquence de nous reprocher d'être à l'extérieur et de mal connaître les réalités. Nous sommes quand même à notre travail tous les jours et en contact direct avec la clientèle, nous ne sommes pas derrière un bureau...

Alors entre les solutions de l'AFIDOL et la réalité, il y a un gouffre où nous ne voulons pas être précipités.

Après son discours de présentation, M.NASLES a laissé la parole aux intervenants:

* Un futur directeur du Comité Oléicole International nous a carrément submergés de chiffres. Ils sont représentatifs du commerce mondial. Cela ne nous concerne que de loin car nous vendons en priorité en France et surtout directement dans nos moulins.

Les chiffres qui nous intéressaient étaient noyés dans ce déferlement de tableaux qui ont endormi toute l'assemblée le tout dans une salle peu éclairée soit disant pour mieux distinguer l'écran.

* Madame Paris nous a parlé du commerce de l'huile d'olive en France, elle a dû carrément se tromper d'auditoire car il s'agissait uniquement d'huile vendue à 4/5€ le litre, celle vendue par les grands groupes dont fait parti le Vice-président.

On a rien entendu pour **la commercialisation de l'huile d'olive française...**

* Vint ensuite les commentaires d'une nouvelle étude d'Ernst et Young (Cabinet coûteux) à qui AFIDOL confie souvent le soin d'y réinventer la roue. Cela concernait un logiciel permettant de mieux appréhender le coût de revient de la bouteille d'huile d'olive selon l'importance des volumes traités par le moulin... Comme si cela est primordial.

Quand on décide de créer une entreprise, si on n'est pas capable de calculer un prix de revient, on fait autre chose.

AFIDOL souhaite infantiliser certains mouliniers pour se faire passer en professeur incontournable, c'est encore dépenser de l'argent bien inutilement et stupidement.

* Midi et demi était passé quand l'explication d'un autre logiciel sur la traçabilité continuait.

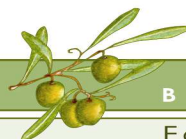
Nous sommes partis, comme beaucoup d'autres, car aucune question pertinente ne pouvait être posée.

Alors que nous aurions dû intervenir, nous ne l'avons pas fait. Par manque de fermeté certainement mais surtout par écoëurement devant le peu de réaction que suscite tout ce cérémonial à la gloire de cette interprofession qui essaye de se justifier à tous les niveaux.

On peut le regretter, qu'aurions nous dit de plus que chacun ne connaît déjà et n'ose dire en prenant position devant des menaces procédurières?

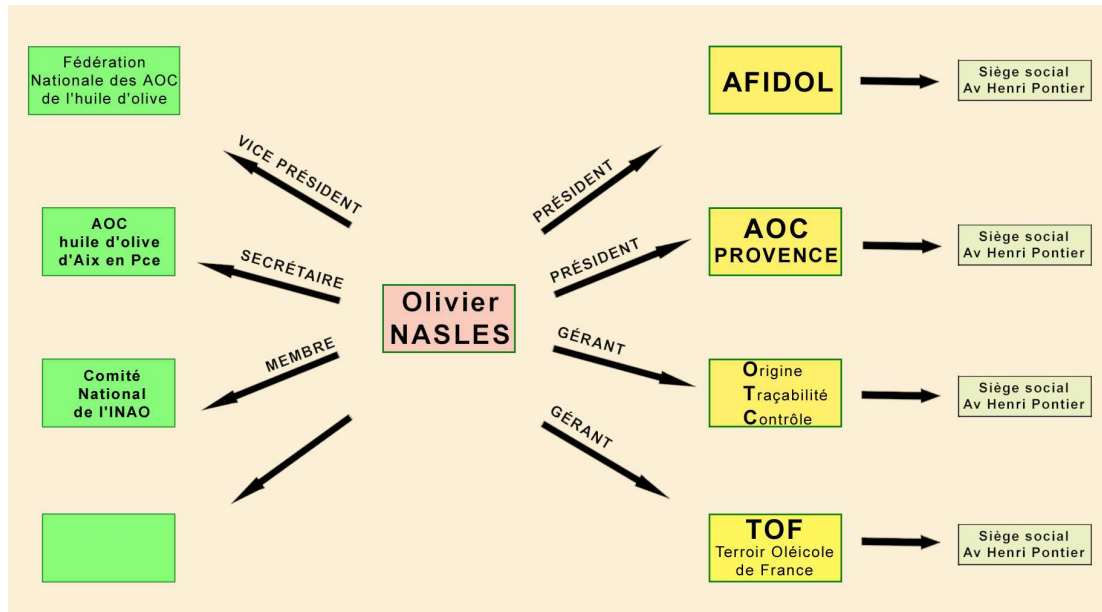
Pourtant les faits sont là et nous donnent raison:

AFIDOL, comme à sa réunion de l'année passée, a endormi l'assistance par une avalanche de données. Elle n'a rien apporté de concret. Il n'y a pas de solution devant l'augmentation considérable de la production voulue par ses dirigeants pour garantir surtout leurs revenus et si ce n'est à vendre l'huile d'olive de pays à moins de 6 € / L.



Plus grave encore.

L'Afidol est devenue une **intra-profession où son président tire la couverture de ses multiples activités oléicoles, ci-joint l'organigramme de celles-ci.**



OTC : Origine Traçabilité Contrôle est une société qui contrôle et vérifie, dans tous les moulins, les olives d'origine AOC. On comprend mieux pourquoi le président de l'Afidol encourage la création des AOC.

TOF : Terroirs Oléicoles de France est une société dont le gérant n'est autre que le président de l'Afidol. Le 'ticket' d'entrée est de 12.000€. Cette société est certainement bien placée pour écouler de l'huile d'olive, on notera les adresses des sièges sociaux...

Une interprofession est un ensemble de professions qui œuvrent pour un même but :

* Le développement de leur activité dans chacun de leur propre domaine.

Une intra-profession, au contraire, est la manifestation d'une personne au travers d'un ensemble de sociétés ou associations qu'il dirige ou préside.

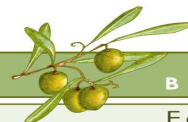
L'Afidol n'est plus une interprofession mais carrément une intra profession où la fusion des différentes activités ou représentations est retournée sur elle-même, concentrée sur les épaules d'un seul ou plusieurs interlocuteurs, personnalités médiatiques fortes qui fonctionnent derrière des intérêts, bien au-delà de la proximité de terrain et des petits producteurs.

L'authenticité est bafouée au profit lentement d'une productivité qui ne mène à rien si elle n'est pas développée grâce à des filières de distribution qui ne sont pas verrouillées par la maîtrise de position dominante et une concurrence effrénée de pays limitrophes qui n'ont pas à connaître les carcans de prélèvements ou taxes quand bien même ceux-ci ne sont pas arbitraires !!!

Ce n'est pas du tout le style de président et d'interprofession qui convient à l'oléiculture française.

Beaucoup de moulins vont commencer la nouvelle récolte avec autant d'huile en stock que s'ils venaient de terminer une campagne normale. C'est pourtant la réalité et malheureusement la crise financière plus la concurrence ne fait que la rendre un peu plus cruelle. Il n'y a qu'à lire les bilans.

Le président a abordé le problème des stocks d'huile. **Il nous a expliqué qu'ils n'étaient pas si catastrophiques que ça car ils ne représentent que 5 ou 6 mois de consommation que cela était un bien nécessaire pour le commerce et qu'il suffirait d'attendre le mois d'avril pour avoir les cuves vides. Les producteurs vont apprécier...**



Nous nous réunirons après la campagne pour en discuter simplement et vous serez nombreux à y venir. Il nous reste à vous souhaiter du courage pour cette nouvelle année oléicole qui va commencer. Nous savons ce qu'est le véritable travail dans la conduite d'un moulin, c'est toute la différence d'avec ceux, et ils sont nombreux, qui donnent les "conseils".

Nous vous remercions de votre attention à cette lecture.

Bien amicalement à tous

Coprésidents

Serge PERIGNON et Michel HENRY

Afin de soutenir le Syndicat de Défense des Moulins Privés, une cotisation de 70 € est demandée par année oléicole.



BULLETIN D'ADHESION



Je désire adhérer au Syndicat de Défense des Moulins Privés.

Nom : Fax :

Prénom : Tél :

Nom du Moulin : E-mail :

Adresse : Site :



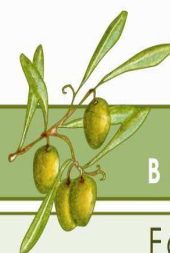
Date & Signature :



Le :



Syndicat de Défense des Moulins Privés



13930 Aureille
B P n°11, route des fiolles

E-mail : syndicatmoulins.prives@aliceadsl.fr

Fax : 04 92 78 67 92

N° préfecture 6955 / n°2005-1